

Rapport de jury de la Certification complémentaire en Langues et Cultures de l'Antiquité – session 2023

Composition du jury :

Mme Anne-Hélène KLINGER-DOLLE, Maître de conférences en Langue et Littérature latines, Université Jean Jaurès de Toulouse
M. Florent CISTAC, Professeur de Lettres classiques
Mme Valérie ARLAUD, IA-IPR de Lettres

Profil des candidats et résultats de cette session

La certification complémentaire LCA s'adresse prioritairement aux professeurs de lettres modernes, de langues, d'histoire-géographie ou de philosophie qui peuvent attester d'une formation universitaire en latin et/ou en grec et d'une expérience significative de l'enseignement du latin et/ou du grec, et qui souhaitent faire valider leurs compétences dans le domaine des Langues et Cultures de l'Antiquité.

Pour cette session, 12 candidats se sont inscrits et 10 ont rendu leurs dossiers.

9 candidats se sont présentés à l'épreuve orale : 7 professeurs de lettres modernes, 1 professeur d'histoire-géographie et 1 professeur documentaliste ; sur les 9 candidats présents, 7 ont été admis et 2 ont été refusés. Pour cette session, tous les candidats ont choisi l'option latin.

L'épreuve de certification complémentaire LCA a eu lieu le 6 février 2023.

Globalement, cette année encore, les prestations gagnent en qualité : les connaissances linguistiques, littéraires et culturelles ainsi que la réflexion didactique progressent. L'exercice de traduction a souvent été mieux réussi.

Nombre d'inscrits : 12

Nombre de dossiers rendus : 10

Nombre de candidats présents : 9

Nombre de reçus : 7

Moyenne globale des candidats évalués : 12,6

Note la plus basse : 08

Note la plus haute : 19

LE DOSSIER A RENDRE

La note de service n° 2019-104 du 16-7-2019 indique ce que le dossier doit présenter : « *Le candidat inscrit remettra, à la date fixée par le recteur, un rapport (cinq pages dactylographiées) comportant et indiquant :*

- *un curriculum vitæ détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;*
- *les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux qu'il a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;*
- *tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc.*

Ce rapport sera communiqué par le recteur au jury dans des délais suffisants pour que ce dernier puisse en prendre connaissance préalablement à l'épreuve et en disposer lors de celle-ci. Ce rapport n'est pas soumis à notation. »

Attendus relatifs au dossier

Il s'agit de produire un document qui **présente précisément** une séquence, ses supports, ses objectifs linguistiques, littéraires et culturels ainsi que ses modalités didactiques. Il reste préférable de rendre compte dans le détail d'une seule séance plutôt que de proposer une séquence complète mais très générale.

Il est important que le jury puisse **cerner les enjeux qui sous-tendent les activités** proposées et voir dans quelle mesure le candidat a pris la mesure des différents champs disciplinaires incontournables : lecture et étude des textes, approches culturelles et artistiques, étude de la langue.

Enfin, proposer le même dossier d'une session à l'autre avec des modifications marginales est fortement déconseillé.

Le jury a apprécié les dossiers qui mettent en évidence la créativité des enseignants mais aussi l'engagement très souvent remarquable au service des LCA et ceux qui rendent compte d'un parcours universitaire riche ou d'expériences diverses en lien avec les langues anciennes. La variété des profils et des parcours cette année encore s'est révélée très intéressante : dans un cas, l'expérience de l'enseignement des LCA est déjà longue et atteste d'approches variées et très stimulantes pour les élèves ; dans un autre, la prise en charge de classes de latin est très récente, mais la compréhension des attentes, des principes et des grands enjeux de la discipline est effective et les efforts pour s'appropriier les textes officiels est notable. Il est recommandé de fournir en annexe toutes les pièces qui peuvent attester de ce qui est présenté.

L'ÉPREUVE D'ADMISSION : RAPPELS ET CONSEILS

-Elle comporte **trois temps** de 10 minutes chacun environ.

1- Le premier temps est celui de la **présentation par le candidat**.

Comme les années passées, celui-ci appuie son exposé sur les éléments du dossier qu'il aura au préalable constitué. Il convient de rappeler que sa prestation ne peut se limiter à une simple récitation de son écrit. Il doit manifester sa capacité à s'abstraire de son écrit, à le formuler ou à le présenter différemment.

Lors de la passation le candidat peut disposer de quelques notes, mais doit pouvoir s'en détacher le plus possible.

Il est rappelé que le candidat ne dispose pas de temps de préparation préalable à son passage.

2-**L'entretien** constitue le deuxième temps.

Il permet d'évaluer la qualité de la réflexion didactique du candidat. Il est aussi l'occasion de voir quelle est sa connaissance des programmes de collège et de lycée, notamment dans leurs grands principes et leurs enjeux communs.

Il ne s'agit en aucun cas de faire des textes des prétextes, certes intéressants, à des prolongements dans les arts et la littérature étrangère. Ils constituent le fondement d'une **véritable activité de lecture qui reste le cœur de la discipline. Les modalités possibles de ces activités de lecture, précisées dans les programmes de LCA, doivent être connues des candidats**. A cet égard, le manuel peut constituer un support utile. Néanmoins, il ne suffit pas à lui seul à garantir la cohérence du projet pédagogique.

Par ailleurs, il est indispensable de considérer les extraits choisis comme constitutifs d'un ensemble, à savoir une œuvre, et d'un contexte historique, culturel ; ces éléments sont donc à prendre en compte pour faciliter la compréhension et l'interprétation dudit extrait par les élèves. En outre, le candidat doit pouvoir montrer une certaine capacité à se décentrer des extraits proposés dans le dossier : si dans ce dernier une lecture historique plus que littéraire a été proposée, le jury doit pouvoir apprécier la capacité du candidat à engager un questionnement sur la littérarité des textes.

Enfin, la connaissance de ressources institutionnelles comme *Eduscol* et *Odysseum* est toujours particulièrement appréciée et le recours à des outils (lapbooks par exemple) ou des méthodes préconisées dans ces mêmes ressources (audio-orales, mise en voix par exemple) permet de valoriser les candidats.

3-Le troisième temps concerne les **connaissances linguistiques**

Il a pour but de vérifier les acquis fondamentaux en morphologie et en grammaire, en analysant un point de langue, et d'apprécier la capacité du candidat à **traduire littéralement une ou deux phrases d'un texte, par groupe de mots, en s'appuyant sur la traduction littéraire** proposée en regard. Le candidat prend d'abord le temps de lire silencieusement le texte antique proposé et sa traduction. Il **peut sans hésitation demander le sens de mots manquants et prendre un temps de réflexion** pour éviter des blocages qui pourraient se révéler préjudiciables. Les textes proposés ont été choisis en lien avec la thématique de la séquence présentée dans le dossier et parfois tirés des mêmes auteurs afin de ne pas déstabiliser les candidats. Dans un seul cas cette année, les compétences en traduction se sont révélées insuffisantes en dépit d'étayages apportés. Il est indispensable de continuer à apprendre les bases de la grammaire. Nous pouvons conseiller, parmi d'autres, la *Grammaire latine* de Cart, Grimal, Lamaison et Noiville ou *La grammaire latine complète* de Lucien Sausy. La pratique du petit latin ou du petit grec reste aussi un exercice extrêmement formateur.

Le jury tient à rappeler que si le niveau d'exigence pour les compétences linguistiques des élèves en collège reste relativement modeste, celui de la certification complémentaire ne peut se satisfaire de connaissances qui se construisent au fil des séquences travaillées en classe et ni se limiter aux notions les plus simples vues avec les élèves. Dans la mesure où la lecture des textes antiques en latin ou en grec constitue le cœur de la discipline, la maîtrise des notions de morpho-syntaxe fondamentales est indispensable pour obtenir la certification : les valeurs de *UT*, l'ablatif absolu, la proposition infinitive, les valeurs du subjonctif en latin par exemple sont des attendus incontournables.

Vous trouverez en annexe, à la fin de ce rapport relatif à la certification LCA, deux exemples de sujets proposés aux candidats cette année.

Conclusion

Pour finir, nous encourageons les candidats ajournés à se présenter à nouveau à la certification l'année prochaine pour tirer profit de ce qu'ils ont déjà engagé pour cette session. L'admission est fixée à la note de 10/20. Il leur reste donc parfois peu d'efforts à fournir pour être admis. En revanche, nous leur déconseillons de proposer le même contenu, les mêmes textes et les mêmes activités s'ils n'ont pas été repensés et enrichis. Le plus souvent, ils s'inscrivent déjà dans une vraie dynamique de formation, mais des **stages proposés au PRAF** devraient les aider à progresser et à mieux cerner les attentes fondamentales relatives à l'enseignement des LCA. En outre, il est recommandé de lire précisément et de **bien connaître les programmes** de collège et de lycée, dans les thématiques des objets d'étude bien-sûr, **mais surtout dans leurs enjeux et principes essentiels particulièrement**. Enfin, on préconise la lecture des documents sur la certification complémentaire en LCA mis en ligne à la page des lettres du site académique ainsi que du *vademecum* national, toutes deux essentielles pour appréhender les attentes du jury :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum_LCA_962343.pdf

L'IA-IPR de lettres en charge du dossier des LCA
Valérie Arlaud

ANNEXE 1 (LCA)

Le roi Évandre rencontre Hercule, vainqueur du monstre Cacus

1 Euander tum ea, profugus ex Peloponneso, auctoritate magis quam
imperio regebat loca [...]. Is tum Euander, concursu pastorum
trepidantium circa aduenam manifestae reum caedis excitus, postquam
facinus facinorisque causam audiuit, habitum formamque uiri aliquantum
5 ampliore[m] augustiore[m]que humana intuens, rogat **qui uir esset**. Vbi
nomen patremque ac patriam accepit, « Ioue nate, Hercules, salue, inquit ;
te mihi mater, ueridica interpres deum, aucturum caelestium numerum
cecinit, tibi que aram hic dicatum iri quam opulentissima olim in terris gens
10 Maximam uocet tuoque ritu colat. »

Tite-Live, *Histoire romaine*, livre I, § 7

À cette époque, Évandre, venu du Péloponnèse chercher un asile dans ces contrées, les gouvernait bien plus par son ascendant qu'en vertu d'un pouvoir officiel [...]. Évandre, donc, attiré par le rassemblement des bergers qui s'agitaient autour de cet étranger pris en flagrant délit de meurtre, se fit raconter le fait et ses causes ; puis, remarquant chez ce héros une taille bien plus élevée et un air plus imposant que chez un homme, il lui demanda qui il était. À peine eut-il appris son nom, celui de son père et de sa patrie : « Fils de Jupiter, Hercule, s'écria-t-il, je te salue ; tu dois, selon la prédiction de ma mère, fidèle interprète des dieux, aller grossir le nombre des habitants du ciel et posséder un autel auquel le peuple, qui sera un jour le plus puissant du monde, donnera le nom d'Autel Maxime et où il célébrera ton culte. »

- Retraduire plus littéralement depuis le début du texte jusqu'à **qui uir esset** (l. 5).
- Analyser les deux propositions mises en gras.

Notes complémentaires : *ea* (l. 1.) détermine *loca* ; *aduenam* (l. 3) : cet étranger est Hercule ; *reus*, -i, m. + génitif (l. 3) : coupable de ; *aliquantum* + comparatif (l. 4) : beaucoup, bien (plus...).

